



PRÊT-ES POUR LE DECONFINEMENT ?



LA REPRISE SERA DIFFICILE

Le bulletin syndical du
Syndicat National de
l'Environnement – FSU
104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS
Tél : 01 40 81 22 28

Directeur de la publication
Patrick Saint-Léger

Comité de rédaction
Patrick Saint-Léger
Marie-Louise Le Coguic
Jean-Luc Girard
Jean-Jacques Maynard
Daniel Gascard
Laurent Faure

Maquettage
Jean-Marc Marsollier

Contactez le Sne-FSU
sne@fsu.fr

Le site internet
www.snefsu.org

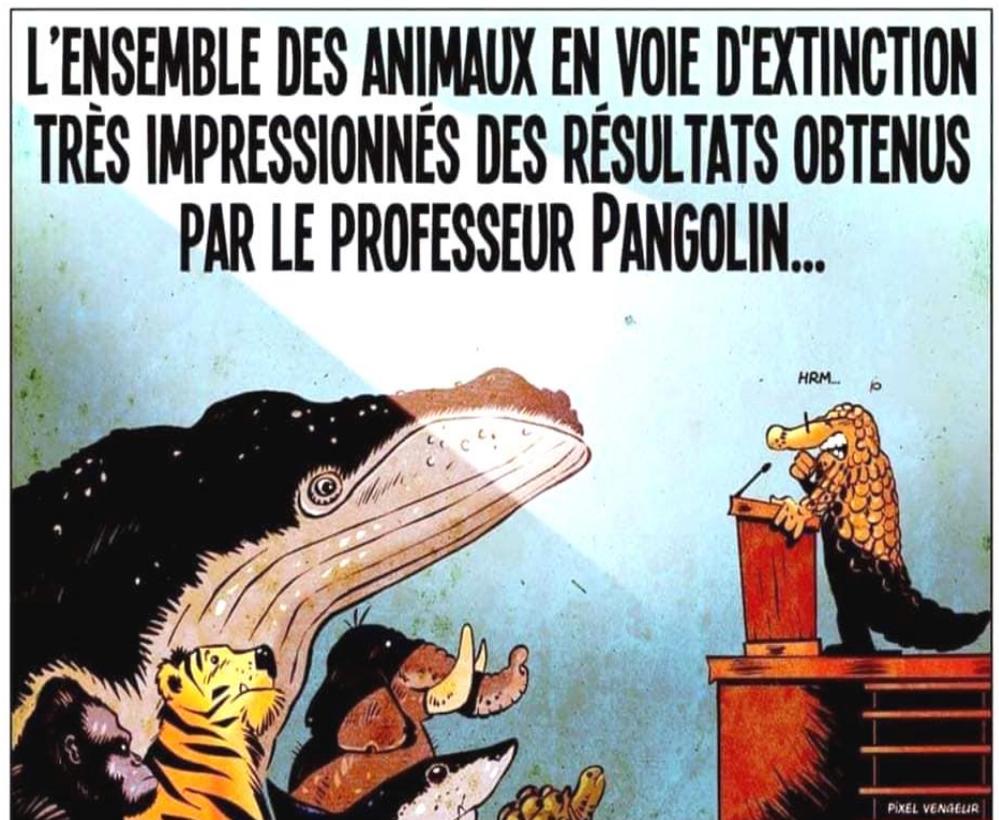
Le site stockage information
<https://secure.dotspirit.com/login.fr.html>

Facebook Sne-FSU
[Sne.fsuenvironnement](https://www.facebook.com/Sne.fsuenvironnement)
[Sne-Fsu Biodiversite](https://www.facebook.com/Sne-FsuBiodiversite)

Twitter Sne-FSU
[@snefsu_ae](https://twitter.com/snefsu_ae)
[@snefsuAFB](https://twitter.com/snefsuAFB)

SOMMAIRE

- 3 Le Mot du Secrétaire général
- 4 Repères de "pré-déconfinement"
- 7 Questions de déconfinement
- 12 La crise sanitaire - Notre responsabilité syndicale
- 13 Pour aller plus loin



Syndicat national de
l'environnement



Bref retour sur un trimestre totalement ... décoiffant !

Il y a eu la période du déni : vous savez, le syndrome du nuage de Tchernobyl qui ne passe pas nos frontières. La Chine, c'est tellement loin ! Les italiens ? Les espagnols ? Comment voulez-vous les prendre au sérieux ? Ils sont déjà si peu enclins à respecter la rigueur budgétaire d'une Europe du nord parée de toutes les vertus ; c'est dire !

Annonciateur de l'orage, on a senti très vite comme un vent de panique sanitaire : le virus arrive ! Rapatriement de nos compatriotes traités comme des pestiférés, clusters ...le virus se propage à grande vitesse.

Et du jour au lendemain, l'ensemble de la population assignée à résidence, et son lot de mesures liberticides.

Deux longs mois durant lesquels les grands médias audiovisuels ont déversé des tombereaux de messages officiels, invité toute une canopée médicale d'experts, vu défiler des ministres, des ministres, des ministres ... Un seul message : restez chez vous, dehors la mort rôde. Mais la police veille !

Un moment guerrier, tellement corona ...viril !

Et puis, comme un parfum de délivrance. Question d'équilibre entre mortalité sanitaire et mortalité économique ? Nos vies valent plus que leur profit. Et nos emplois ?

Oh là, tout doux : Tout change, rien ne change ! La majorité d'entre nous reste en télétravail. Les autorisations de circuler restent quand même une tendance réaffirmée du moment !

L'environnement n'a pas vraiment été la préoccupation première du moment. Certes, il y a eu les images d'une parenthèse enchantée : la nature reprend ses droits (les canards en ville, comme les cervidés ..., les rorquals au large de Marseille, ...), on respire mieux (baisse de la pollution atmosphérique), le retour du silence (baisse des nuisances sonores). Mais il y a eu aussi les pollutions dont on parlait moins en l'absence ou en allègement des contrôles.

A l'échelle de notre ministère, dont on attend le signal fort de la transition écologique, la relance des chantiers routiers est apparue comme une préoccupation bien plus importante que les missions totalement confinées de connaissance et préservation du milieu naturel !

Au moment de reprendre nos chemins du travail, rappelons-nous qu'il est tout aussi essentiel pour le Sne-FSU de veiller aux meilleures conditions de travail, en pleine sécurité, pour porter haut nos missions de service public de l'environnement, que de s'engager pour que demain ne reproduise pas les erreurs du passé.

Je ne sais pas ce que sera le [#jourdaprès](#) , mais de quelque côté que l'on se tourne, à commencer par l'environnement, le challenge est immense !

C'est le sens de notre engagement dans ce syndicat.

Bonne reprise à chacun-e. Que ce nouveau numéro 57 de notre bulletin puisse vous accompagner aussi agréablement qu'utilement.

Bel été à tou-tes

Repères de "pré-déconfinement"

Avec la crise sanitaire, la production de textes a explosé, un bilan de cette expérience obligée et inédite sera indispensable ! Voici quelques repères sur les enjeux de ce début de déconfinement.

La question des congés

La publication de [l'ordonnance du 15 avril 2020 relative](#) aux jours de congés dans la fonction publique de l'État et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire, sans aucune forme de concertation, a été dénoncée par la FSU comme l'ensemble des organisations syndicales.

Pour répondre au défi de cette crise sanitaire, chacun d'entre nous, agent-es du MTES et du MCTRCT, a dû subir la période de confinement. « Imposer des congés » aura des conséquences négatives pour les agent-es individuellement et sur les collectifs de travail.

[La note de gestion du MTES et MCTRCT](#) de

mise en œuvre de cette ordonnance répond en partie à la demande des organisations syndicales d'une application plus souple des 5 jours de congés à prendre après le 17 avril. ([Lettre intersyndicale à la ministre](#)).

Mais le 15 mai 2020, la fonction publique a modifié l'ordonnance du 15 avril pour limiter la prise de congés ou RTT obligatoire des agents en autorisation spéciale d'absence (ASA) et en télétravail entre le 17 avril 2020 et le 31 mai 2020 ! Cette nouvelle restriction montre le peu d'intérêt de la fonction publique pour une gestion intelligente de la gestion des congés.

Les discriminations

Cette crise sanitaire a mis en évidence et a accentué les inégalités sociales et de genre. Ce qui est vrai à l'échelle internationale et nationale est aussi une réalité pour nos ministères.

[Le bilan genré et par macro-grade](#) (catégorie C, B et A) du positionnement des agents pendant la période de confinement (ASA, télétravail, présentiel...), que la FSU demandait, a été remis. Au-delà des moyennes et des compléments d'informations nécessaires à la bonne lisibilité des chiffres, les inégalités sociales et de genre apparaissent.

Il montre que les possibilités de télétravail sont fortement attachés aux métiers (la mise à disposition d'équipement, l'évolution des mé-



tiers et les formations aux outils numériques) et à la catégorie des agent-es. Il montre aussi que les stéréotypes de genre perdurent et que les femmes sont majoritaires parmi les agent-es en ASA pour gardes d'enfants.

La FSU s'est inquiétée des risques auxquels le confinement expose les femmes et les enfants victimes de violences. La FSU, comme l'ensemble des organisations syndicales, a demandé la mise en place de dispositif spécifique et d'une vigilance particulière au sein de nos ministères. [Le plan de reprise d'activité \(PRA\) ministériel](#) rappelle aux services et éta-

blissements la nécessité de veiller à leur mise en sécurité, via notamment une proposition d'offre de logement d'urgence en lien avec celles de nos ministères et des SRIAS et/ou une priorisation de retour en présentiel.

La FSU demande que le comité de suivi du protocole d'accord égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, mesure les conséquences de la crise sanitaire pour les catégories C et les femmes et que les instances de dialogue social prennent des mesures correctrices.

Les difficultés rencontrées par les agent-es

Le vécu de chacun-e durant le confinement et à la sortie du confinement est très différent selon les conditions d'habitat, de transports, d'isolement et de gardes d'enfants.

Certain-es de nos collègues ont été atteint-es par le covid-19, ou / et ont accompagné-es leurs proches et pour d'autres ont dû affronter un décès. La crise sanitaire est particulièrement anxiogène pour les personnes vulnérables ou vivants avec des proches vulnérables.

Le manque de relation sociale, la prise en charge des enfants à la maison, les difficultés matérielles ou technologiques, la promiscuité, l'isolement, ... ont eu et auront des impacts sur la vie professionnelle et privée de chacun.

La FSU a beaucoup insisté pour que ce stress occasionné par la crise sanitaire soit pris en compte en particulier pour la reprise en présentiel, lorsque l'on en ASA ou télétravail.

La FSU a obtenu cet amendement dans le plan de reprise d'activité ministériel :

« De même une attention soutenue sera apportée aux agents en situation de mal-être durant la phase de reprise d'activité que ce soit en raison de leur inquiétude vis-à-vis de la reprise en présentiel ou a contrario de la perspective de rester en télétravail ou en ASA. Des solutions seront proposées le cas échéant avec l'appui des acteurs médicaux-sociaux. »



Organisation du déconfinement à la française

Le plan de reprise d'activité

Le dialogue social sur les plans de continuité d'activité (PCA) durant toute la période de confinement a été catastrophique. L'administration a refusé de donner suite à la demande unanime des organisations syndicales de disposer d'un PCA ministériel, définissant les missions essentielles, les garanties suffisantes en termes d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail pour les missions poursuivies en présentiel.

La pression syndicale a payé car l'administration s'est inscrite dans un dialogue social, tel que souhaité pour tous les sujets,

pour la concertation du plan de sortie de déconfinement du pôle ministériel, appelé plan de reprise d'activité (PRA).

La FSU a donc fait le choix de s'investir fortement pour travailler les différentes versions du document ministériel, dans des délais extrêmement courts, de façon à obtenir un document le plus clair possible.

L'enjeu d'aboutir le plus rapidement possible à un document de référence ministériel prescriptif, évolutif, phasé, pour encadrer la reprise d'activité des services et établissements publics a été obtenu.

Un bilan et retour d'expérience

Cette période exceptionnelle et difficile devra donner lieu à un bilan sans complaisance de la gestion de la crise sanitaire. L'administration a fait preuve d'amateurisme et s'est trouvée dépassée pour mettre en place les conditions de travail et le maintien des missions essentielles durant la période de confinement.

Pour autant cette situation a été riche en expériences avec de nouvelles méthodes de travail et les agent-es ont montré leur capacité d'adaptation rapide.

Le recours au télétravail, ou travail à distance, à grande échelle, à l'usage de nouveaux outils

numériques et le maintien des collectifs de travail seront à analyser pour faire évoluer les textes de référence et tenir compte du retour d'expérience et des réalités vécues par l'ensemble des agent-es.

La FSU a obtenu que soit prise en compte à sa juste mesure la situation des encadrants en charge du maintien des collectifs de travail, en demandant « *la redéfinition des priorités alors même que, pour elles et eux aussi la frontière entre temps personnel et temps professionnel a largement été estompée durant la période de confinement.* »

La FSU a aussi obtenu dans le PRA ministériel que soit rajouté :

« *Les collectifs de travail n'ont pas cessé de fonctionner pendant les situations de télétravail. Ce point devra faire l'objet d'une évaluation interne fine. Il conviendra de phaser clairement les temps de remise en route du collectif, de retour d'expérience objectif, et d'organisation de la phase suivante.* »

Questions de déconfinement

La date annoncée a été maintenue ; le déconfinement a commencé. Nous voilà engagés dans une nouvelle expérience, celle de la reprise d'une vie libre mais constamment contrainte par des mesures de précaution, pour nous et les autres, contre la contamination.

Notre activité professionnelle, agrémentée d'incertitudes et de contraintes personnelles parfois plus fortes qu'en situation de confinement, va être modifiée et sans doute pour un temps certain.

Les plans de continuité d'activité (PCA), ont été élaborés avec difficulté dans l'urgence, sans cadrage national et suscitant de fortes tensions dans les instances de dialogue social.

La forte pression syndicale, suite au refus de l'administration de disposer d'un PCA ministériel, a pesé et la ministre a décidé d'engager une concertation très ouverte du plan de reprise d'activité (PRA), qui aurait pu s'appeler plan de déconfinement.

La FSU a donc fait le choix de s'investir fortement pour améliorer le document ministériel. De nombreux amendements ont été intégrés lors du comité technique ministériel du 15 mai 2020.

Le PRA ministériel devient le document de référence, prescriptif, évolutif et phasé, auquel les services et établissements doivent se conformer.

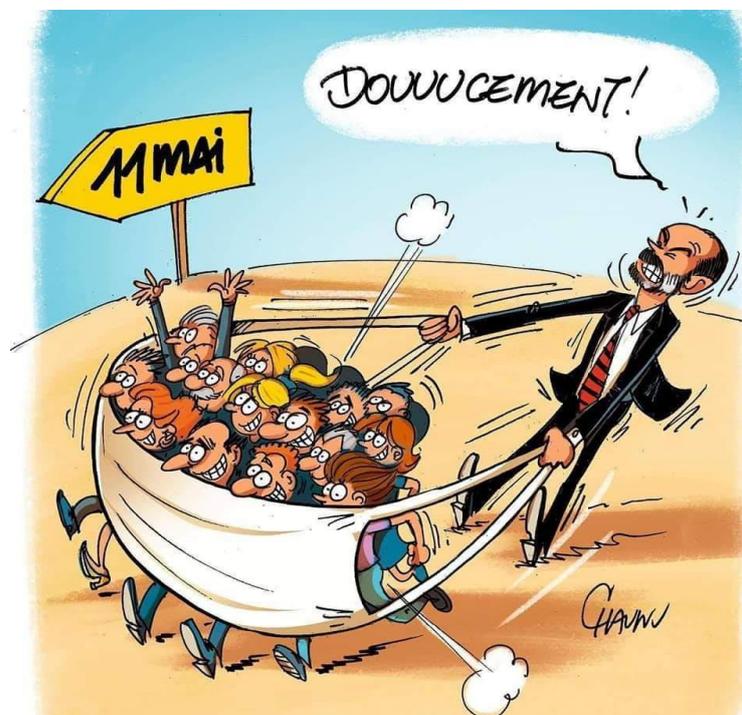
Localement, cette reprise d'activité nécessitera d'être vigilants, pour cerner les incertitudes inévitables dans cette expérience collective inédite, et surtout pour aider et forcer l'administration à prendre les mesures nécessaires pour tous, sans exception. Hors les questions strictement sanitaires comme les gestes barrières, bien sûr essentielles au quotidien, voici quelques sujets à ne pas perdre de vue dans nos services et établissements.

Les agents, lien avec la vie personnelle

Les agents auront besoin de congés pour cause de fatigue importante suite à cette période de confinement

Quelles possibilités de jours d'absence en regard du fonctionnement des services ? Jours exceptionnels ? Temps partiel ?

Nos commentaires : Ce sujet entre pleinement



dans la prévention des risques psycho-sociaux. Pour les agents et les collectifs, déjà touchés par les réformes et les conditions de travail, la probabilité d'une recrudescence de congés maladie n'est pas à négliger.

Les conditions externes au travail sont des facteurs très importants : garde d'enfant, incertitudes sur les conditions de la reprise de l'école, organisation et contraintes d'utilisation des moyens de transport, organi-

sation du quotidien selon les contraintes professionnelles des conjoints, ...

Toutes choses sur lesquelles nos services et établissements ont peu de prise mais qu'ils ne peuvent pas ignorer.

La souplesse dans la gestion de la reprise doit être la règle. Une attitude trop rigide de l'administration, serait, même de son point de vue, contre-productive. La progressivité de la reprise (charge de travail, facilités horaires, congés...) est un facteur important. Il faut examiner la faisabilité et l'utilité de dispositifs transitoires, par exemple de temps partiel ou de « lissage » horaire.

Les comités techniques (CT) auront un rôle important à jouer. Ils sont engagés dans l'examen des PRA local et sont à l'écoute des agents. Enfin, n'oublions pas que la plupart des agents reprendront le travail dans de bonnes conditions personnelles. La solidarité entre agents sera aussi bien utile, même si l'administration n'a absolument pas à en faire un levier de la reprise...

susciter une souplesse d'appréciation. Une réorganisation temporaire, un aménagement du travail ou des horaires doivent être examinés en concertation avec les agents concernés et les représentants du personnel.

La question du recrutement (CDD, CDI, fonctionnaires) ne doit pas être écartée. C'est un levier intéressant pour relancer l'activité d'un service ; les effectifs étaient déjà un problème avant la crise...

La gestion des congés fait partie intégrante de la reprise post-confinement. Hors des missions et des situations très particulières, la possibilité de prendre des congés nous paraît relever d'une situation normale, avec le verrou habituel des nécessités de service pour contrôler de biens hypothétiques abus ou faire face à des situations (vraiment) urgentes.

Incohérence des messages du gouvernement, mesures nationales, mesures locales, positions d'activité, interférences avec les contraintes personnelles, succession des phases de déconfinement et de reprise d'activité dans une durée restreinte... Les situations sont particulièrement compliquées.

Quels choix faire ? Quelles conséquences ? Ne risque-t-on pas d'être finalement floués par manque d'information ou dès qu'on a manqué quelque chose ?

Nos commentaires : Le contexte est anxiogène, c'est évident. D'autant plus que certains choix sont laissés aux parents, comme la reprise de l'école.

En fonction de la situation, subie ou choisie, la position professionnelle est différente, avec des conséquences en matière de conditions de travail, de congés, voire de rémunération. Attention, il est possible aussi que des agents subissent des pressions pour qu'ils reviennent au travail.

Il est essentiel que des consignes claires et applicables soient diffusées. L'administration doit fournir l'information en tant que de besoin et à la demande individuelle ou collective des agents.



Les agents, reprise du travail

La reprise de l'activité est complexe, croissant les priorités nationales, la reprise progressive par missions, par répartition géographique, par catégorie d'agents...

Quelles répercussions du plan de reprise d'activité (national, régional, départemental, par service) ? Quelle information des agents ? Quelle concertation ?

Nos commentaires : C'est la situation concrète et particulière qui doit primer. Le doute doit

Les conditions et le vécu de la reprise du travail seront très variables. La période de transition vers un exercice professionnel « normal » sera longue.

Comment observer et anticiper ? Quelles mesures ? Quelle méthode ?

Nos commentaires : Nous entrons-là plutôt dans le domaine du comité hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT), instance de dialogue social qui doit absolument être maintenue !

Dans ce contexte de déconfinement, le dispositif actuel doit être pleinement mobilisé et renforcé. Il comprend le CHSCT, et tous les services médico-sociaux (médecine du travail, assistance sociale, psychologue du travail, l'inspecteur hygiène, sécurité et conditions de travail). Il s'agit de repérer les difficultés des agents au travail dans ces circonstances exceptionnelles. La méthode et les outils pour cela doivent faire l'objet d'une anticipation concertée. Mise à disposition des agents d'une écoute non hiérarchique, questionnaires, outils d'expression anonyme, signalement de difficultés par les syndicats, la hiérarchie, les collègues, recours à des prestataires extérieurs en psychologie du travail, en médiation ? Il faut du temps pour mettre en place ces dispositifs et le plus tôt sera le mieux.

Les expériences vécues dans de nombreux services montrent que le repérage et surtout le traitement des cas de malaise au travail sont difficiles, en partie par le manque de volontarisme de l'administration. Il nous faut être réactifs, ce sujet est essentiel.

Le CHSCT devra aussi mettre en place le suivi de la mise en œuvre du PRA et son évolution en fonction de l'évolution (ou non) de la pandémie.

Le comité local action sociale (CLAS) doit aussi reprendre toute sa place rapidement pour aider les ménages en difficultés, car la situation financière de certains de nos collègues a été fragilisée durant le confinement et le sera après le confinement : un budget alimentation en augmentation, un conjoint au chômage partiel ou au chômage, des frais de garde des enfants non prévus pendant la période estivale...

Ce qui se profile est la nécessité de vivre avec le risque de contamination pendant des mois.

Quelles conditions de mise en œuvre des consignes sanitaires ? Réaliser les missions selon les consignes sera-t-il le seul critère d'appréciation de nos conditions de travail ? Ou des critères de difficulté ou de « danger » seront-ils utilisés ?

Nos commentaires : Il ne s'agit plus de mesures temporaires de crise mais d'un nouveau mode de travail applicable à moyen voire long terme. La mise en œuvre pratique du travail conduit à des contraintes omniprésentes. Les horaires et la charge de travail devront être adaptés et les agents formés. Le nombre de réunions internes ou externes sera réduit selon des priorités définies à l'avance. Le recours au télétravail restera important, tout comme le recours aux outils de télétravail.

Les agents devant se rendre sur le terrain (missions de contrôle notamment) ont à particulièrement prendre des précautions. Les manières de se former devront évoluer. C'est donc une manière nouvelle de travailler, individuellement et collectivement, qu'il faudra



inventer, et cela doit se traduire par des conditions de travail satisfaisantes et sécurisantes. Les dispositions prises pour le déconfinement préfigurent une éventuelle organisation à long terme. Ce qui renforce l'importance d'une démarche concertée, collective et exigeante.

L'autre versant du sujet porte sur la gestion des ressources humaines. Nous ne souhaitons pas que cette situation conduise à plus de gestion différentielle des agents : travail sur le terrain, relations avec des partenaires, télé-travail...

Ne rajoutons pas d'outils d'individualisation dans les collectifs de travail. Les congés forcés en période de confinement, avec une inégalité en fonction de sa situation, est, de ce point de vue, un très mauvais signe donné aux agents.

Les services ont poursuivi leurs activités dans la mesure du possible, mais sans évidemment être en capacité de tout faire. Les plans de charge, les prévisions d'activité, les échéances, les priorités, les budgets vont devoir être revus. Cela peut avoir des effets sur la nature du travail, son contexte et éventuellement son sens.

La charge, la programmation, la nature du travail vont-elles évoluer ? Les lignes hiérarchiques, les attributions vont-elles être modifiées ?

Nos commentaires : Ces questions sont liées en grande partie aux choix politiques de l'après-crise. Comme chacun s'en doute, après une crise les habitudes reviennent vite et la construction d'un nouveau modèle de société n'est pas gagnée... Sans aller aussi loin, un État fort est nécessaire, à court terme en situation de crise tout en étant capable de donner la priorité à l'intérêt collectif à long terme. Chacun sait que les derniers gouvernements ont cherché à casser cette logique. La doctrine du « tout changer pour que rien ne change » ou encore de la « stratégie du choc », appliquée à la sortie de crise, pourrait par exemple donner des pouvoirs accrus aux préfets en soumettant définitivement tous les services déconcentrés et établissements sous l'autorité directe des

préfets pour des raisons d'efficacité opérationnelle... et en passant de renforcer encore les réformes engagées, comme la réforme des services déconcentrés.

On peut énoncer les mêmes craintes concernant la répartition des budgets ou le devenir de certaines missions. Malgré une soudaine préoccupation pour les sujets environnementaux, qu'en sera-t-il pour le long terme qui se programme dès aujourd'hui ? Le statut de la fonction publique pourra être restreint à des missions toujours moins nombreuses dont, ce qui serait nouveau, les soignants.

Concrètement les incertitudes demeurent sur nos missions, nos métiers, nos organisations. D'un point de vue syndical, ces questions à caractère plus global et politique devront être portées de l'échelon national au local, dans toutes les instances. Il est aussi probable que des actions syndicales fortes seront nécessaires, en lien avec la société civile, pour que le monde d'avant ne revienne pas, peut-être en pire.

...déconfinement !



Les interlocuteurs des services seront eux-mêmes dans des situations très variables. Ils sont souvent des partenaires essentiels pour nos missions.

Nos missions vis-à-vis d'eux, nos relations seront-elles modifiées ? Les agents sont-ils susceptibles de vivre difficilement certaines situations ?

Nos commentaires : Il est pour nous important que tous les services contribuent au soutien de structures parfois fragiles, notamment associatives. Cela relève en partie de dispositions nationales de relance de l'économie mais ce sont les services et établissements qui seront les interlocuteurs de proximité.



L'élaboration des dossiers de subvention devra être soutenue, les délais de réalisation devront être adaptés, les demandes diverses sujettes à plus de souplesse. Globalement nos relations avec nos partenaires devront être plus soutenues. Ces pratiques devront faire l'objet de consignes claires pour leur bonne application et afin de ne pas reporter de responsabilités supplémentaires sur les agents. Il est également possible qu'apparaisse un malaise des agents si, dans leurs relations privilé-

giées, des personnes sont en difficulté. D'autant plus si le soutien de l'État oublie les petites structures. L'injustice et l'impuissance peuvent être fortement ressenties dans un contexte professionnel.

Les missions

Nous vivons une crise majeure susceptible de modifier les priorités de la société.

Le positionnement du ministère, de la fonction publique va-t-il évoluer ? Et donc nos missions et attributions ?

Nos commentaires : La crise dure et les consciences sont ébranlées. L'importance d'un service public fort est curieusement unanimement reconnue, tout comme les politiques environnementales. Mais l'ambiguïté du gouvernement est grande des discours aux actes. Les réformes ne sont pas abandonnées, le conditionnement du sauvetage économique sur fonds publics à des orientations sociales et environnementales n'est prévu que sous la pression de la société civile, la généralisation de la dérogation préfectorale est passée en douce, le renforcement du service public hospitalier fera sans doute appel à des fonds privés (partenariats public-privés)... On ne conçoit pas comment ce gouvernement pourrait changer significativement d'orientations. La mobilisation de la société civile permettra-t-elle d'amorcer une réorientation fondamentale de notre société ?

Nos missions dépendent de ces orientations... et de la volonté de la société civile d'un autre modèle. En l'état actuel, la réforme de la fonction publique n'est pas remise en question, la réorganisation des services déconcentrés est simplement reportée (de six mois avait dit le Premier ministre au début du confinement...), les prérogatives de l'Intérieur seront renforcées. C'est ce contexte qui forme le cadre de la reprise du travail, et l'attendu plan de relance de l'économie sera un signe important dans un sens ou dans un autre. Nous aurons à en tirer les conséquences pour nos revendications syndicales.

Notre responsabilité syndicale

Dans cette période où le déconfinement bégaye entre des directives ministérielles qui tardent à sortir, des chefs de service parfois trop pressés, et des interprétations très variables du projet de plan de reprise d'activité (le PRA ministériel), le rôle des organisations syndicales reste primordial.

Trois grands thèmes doivent nous préoccuper en cette période.

Le premier, qui est certainement le plus classique, c'est d'être présent face à l'administration, en particulier dans les CT et les CHSCT qui ont un rôle essentiel en cette période. Aussi bien au niveau central que dans les services et établissements, nous nous devons de veiller à ce que directeurs et chefs de service ne mettent pas « la charrue avant les bœufs » en matière de déconfinement. En d'autres termes qu'ils disposent des moyens de préventions nécessaires à la reprise de l'activité. Nous nous devons également de veiller à ce qu'ils prennent en compte tous les cas particuliers parmi les agents. Nos dirigeants ont bien trop souvent la tentation de considérer leurs agents comme une armée uniforme. Dans ce cadre les CT donneront un avis sur les PRA initiaux, mais également à chacune de leurs évolutions, car il est illusoire de vouloir dire aujourd'hui et de manière certaine quelles seront les conditions épidémiques dans les semaines à venir. C'est un dialogue constant jusqu'à un déconfinement complet.

Le deuxième, que nous pourrions avoir tendance à négliger en ces périodes d'isolement, c'est la cohésion de nos équipes syndicales à tous les niveaux. C'est essentiel car notre force et notre crédibilité, est de tout temps de porter la parole d'un collectif, quand ce n'est celle de l'ensemble des personnels. Le vécu personnel parfois difficile est une raison qui peut, pour l'un ou l'autre, faire passer en second plan ce principe. Mais dans cette période où les sollicitations sont très nombreuses, et au regard des sujets abordés qui peuvent amener les équipes syndicales à s'opposer à leur directeur, la cohésion est tout à fait indispensable.

Le troisième, peut-être le plus importante, c'est la nécessité accrue de l'écoute des personnels, de nos collègues qui viennent de vivre des périodes forcément compliquées. Et chaque personne est un cas particulier qui mérite attention. Certains considéreront le confinement imposé comme excessif, d'autres penseront le déconfinement comme prématuré, d'autres enfin exprimeront une angoisse voire une peur panique à retourner au travail. Pour nous, une mauvaise réaction n'existe pas ! Chacun réagit selon son vécu personnel et sa manière de se projeter dans les semaines à venir. Quant à nous, représentants syndicaux, nous avons le devoir de veiller à ce que la machine administrative n'écrase personne, en particulier les plus fragiles, médicalement parlant bien-sûr, mais également physiquement, psychologiquement ou financièrement.



En ces périodes de relatives inconnues sanitaires, plus que jamais, le pragmatisme doit nous guider. Et s'il vous reste un peu de temps, il y a le monde d'après à construire. Pour cela le Sne-FSU est particulièrement bien armé. Cela fait plus de quarante ans qu'il réfléchit collectivement sur l'absolue nécessité de protéger notre planète, aux moyens nécessaires pour le faire et à la place du service public de l'environnement pour un monde plus juste, plus solidaire et plus écologique.

Des articles qui nous ont vraiment intéressés

Le déconfinement peut encore laisser du temps à la réflexion !

Nous vous proposons ici un nouveau petit florilège d'articles en libre accès issues de la veille documentaire du Sne-FSU.

Ne nous en voulez pas : ce florilège n'est ni exhaustif, ni objectif !

Ces clichés fanés qui trônent encore

Christiane Taubira

1er mai 2020

Toujours là. Sans trop de tapage. Quelque chose comme une rengaine familière, oui on se comprend, ça parle à tout le monde : vous êtes bien d'accord ? ça crève les yeux, on voit bien que ce sont les femmes qui tiennent la société, par les métiers de soin et de nettoyage, oui, ce sont des domaines propres aux femmes, elles ont de la sensibilité, du dévouement, une empathie naturelle, etc.

Nous avons failli perdre l'habitude d'entendre proférer à voix haute ces fantaisies si peu lucratives. Avec dorénavant cette tonalité de compliments. Allons, bon ! Mais non, messieurs, ces femmes qui soignent, ces assistantes sociales, conseillères, éducatrices spécialisées, éducatrices de rue, celles qui prodiguent des soins à domicile, accompagnent les personnes présentant des handicaps, celles qui tiennent nos vies de bout en bout, des maternités aux EHPAD, des crèches aux universités, moins nombreuses en hiérarchie mais quand même, celles qui dans quelque métier que ce soit agissent au quotidien pour le bien-être, la solidarité, la justice, ces mal-payées, non messieurs, elles n'ont pas que des menstrues. Seulement quelques jours par mois. Tout le reste du temps, et même pendant ce temps-là, elles ont surtout un savoir, des connaissances, des



compétences acquises, de l'expérience. Et si elles ont le geste juste et précis, c'est parce qu'elles sont qualifiées. D'ailleurs voyez, parmi les dirigeantes, rares convenons-en, certaines peuvent se montrer aussi opportunistes et féroces que leurs collègues masculins. Pourtant, elles aussi ont des menstrues. Ce n'est donc pas une question de chromosomes ni d'hormones, c'est une affaire de croyances et d'endoctrinement. Affaire dans laquelle il nous est arrivé massivement de donner un coup de main. En croyant nous aussi à ces salades d'intuition féminine, à ces boniments d'inclination naturelle, en laissant réduire nos compétences et nos expertises réelles à de vraies ou supposées qualités personnelles. Clarifions les choses : si, outre le travail bien fait, les femmes ont en effet un mot, une attention, une empathie à la fois plus discrète et plus affirmée, ce n'est pas par prédisposition naturelle. C'est de surcroît. Un acte culturel. Dicté par une longue mémoire

de résistance à mille formes d'exclusions justement fondées sur la nature et le genre, par une longue fréquentation de la société vivante face au pouvoir, par une longue pratique de la prudence et du temps long, par une longue expérience directe de la solidarité comme condition de survie. C'est tout social, tout culturel, tout combatif.

Ce type d'entourloupe a servi pour d'autres : les ouvriers. OS, ouvrier spécialisé. Grand bluff. En fait l'OS n'était pas un travailleur auquel on donnait une chance de promotion sociale par une formation et une qualification, donc une meilleure rémunération. Non, il était spécialisé... sur une seule tâche abrutissante,

aliénante dit-on en vocabulaire précis de lutte des classes. Oh les gros mots. Bas les masques ? Souvenons-nous des mots de Warren Buffet : 'oui la lutte des classes existe et c'est la mienne' – entendez : celle des financiers, géniaux ou pas – 'qui est en train de la gagner'. C'est dire que pour l'ouvrière, c'est pire encore.

Je ne sais à quoi ressemblera le monde d'après, mais assurément nous sommes massivement nombreuses à ne plus croire aux boniments. Hé ! Aretha Franklin, Think : You better think about what you're trying to do to me... Freedom, freedom...

[Pour aller plus loin cliquez ici.](#)

Analyses croisées de la crise

Conversation entre un vétérinaire, épidémiologiste et un anthropologue.

[Comment penser les conséquences politiques](#), collectives et individuelles de la pandémie de Covid-19 et du confinement ? Dans cet entretien, l'écrivain Alain Damasio remet notamment le concept de biopolitique au goût du jour, s'intéresse à notre rapport à la mort, vante le pouvoir de l'imaginaire et de l'expérience vécue, indispensables pour envisager une autre suite.

[Appel des soignants](#) : la plus grande menace sur notre santé est le réchauffement climatique.

Décentralisation et crise

[Pourquoi la décentralisation n'est pas un remède miracle contre le Covid-19](#)

[Des élus s'expriment au Sénat](#) : Le préfet doit être l'interlocuteur unique des services de l'Etat, les services réorganisés et l'ARS, peu efficace, revenir sous les ordres des préfets.

Après crise

[Premiers de corvée et premiers de cordée](#), quel avenir pour le travail déconfiné ? (lien dotspirit).

[Le revenu universel inconditionnel](#) plébiscité en Europe.

[Pandémies et biodiversité](#) : l'avertissement solennel de quatre experts de l'IPBES.

[Et si le coronavirus ouvrait la voie de l'autonomie alimentaire ?](#)

[Syndicalisme : une résurrection envisageable ?](#)

[Penser l'après](#) : Sciences, pouvoir et opinions dans l'après Covid-19.

Récession mondiale, effondrement du commerce international, explosion du chômage, endettement... Tous les signaux l'indiquent clairement : à la crise sanitaire succédera une crise économique. Interview en 2 parties.

[Récession mondiale, 1^{ère} partie](#)

[Récession mondiale, 2^{ème} partie](#)

[Covid-19 et énergie renouvelable](#), préparer le monde d'après.

Traçage numérique

[Le traçage anonyme, dangereux oxymore](#) ; Analyse de risques à destination des non-spécialistes.

Conseils de lecture

Et pour finir deux conseils de lectures. [cliquez pour pour le lien](#)

Fauchés : vivre et mourir pauvre, McGavrey (Darren), éd. Autrement, mars 2019.

En descendant la rivière, ABBEY (Edward), éd. Gallmeister, 2 avril 2020.

